

## ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES

---

### DISCOURS D'OUVERTURE

par le Cardinal André VINGT-TROIS  
Archevêque de Paris, président de la Conférence des évêques de France  
 Lourdes – Vendredi 4 novembre 2011

#### 1. Les Journées Mondiales de la Jeunesse.

Cette assemblée s'ouvre dans un climat européen assez sombre. Beaucoup de nos concitoyens sont saisis par une réelle inquiétude pour leur avenir. Aussi, il me semble bienvenu que nous puissions ouvrir nos travaux par un retour en forme d'action de grâce sur ce que nous avons vécu cet été avec les Journées Mondiales de la Jeunesse, qui se sont justement déroulées en Europe alors que la crise continuait de faire sentir sa pression.

Nous avons presque tous participé à ces journées avec les jeunes de nos diocèses. Au-delà du nombre très important de ceux et celles qui ont répondu à l'invitation du Pape, autour de cinquante mille Français, plusieurs remarques peuvent être faites. Tout d'abord, nous pouvons souligner l'implication très sérieuse de ces jeunes, aussi bien dans la phase préparatoire dans les diocèses espagnols que dans le rassemblement madrilène. Pour eux, il ne s'agissait pas d'une aventure touristique, mais d'une véritable démarche de foi, et nous avons été témoins de véritables conversions. La participation aux catéchèses montrait une attente certaine d'une meilleure connaissance de la foi chrétienne.

De ce point de vue, le succès de *Youcat* a dépassé ce que nous pouvions imaginer. L'intérêt manifesté pour une catéchèse simple et formulée en réponses à des questions peut nous indiquer aussi une évolution dans la pédagogie de toute catéchèse. Nous devons peut-être mieux prendre en compte une attente simple de jeunes qui cherchent à connaître ce que notre foi peut dire sur les grandes questions de leur existence. Cette attente reflète sans doute un certain désarroi ou une certaine inquiétude de garçons et de filles auxquels l'effacement durable des idéologies et l'indétermination des repères éducatifs n'apportent aucune réponse. Nous disons volontiers qu'il y a un manque de repères. Il est donc heureux de trouver les modalités d'une réponse à ce manque de repères.

Enfin, il me semble que, à travers cette forte expérience spirituelle des jeunes, notre Église en France peut se féliciter du signe qui est ainsi donné à nos concitoyens. Dans un climat d'incertitude sur l'avenir, la mobilisation forte de cinquante mille jeunes constitue une espérance pour notre Église, et, plus largement, elle dit quelque chose sur la

---

CONTACT-PRESSE : Vincent Fauvel, relations médias de la CEF

58, av. de Breteuil, 75007 Paris – [www.eglise.catholique.fr](http://www.eglise.catholique.fr)

Tél. 01 72 36 68 48 Port. 06 42 42 26 98 - [vincent.fauvel@cef.fr](mailto:vincent.fauvel@cef.fr)

Du 4 au 9 novembre 2011 : Assemblée Plénière de la CEF, Sanctuaires Notre Dame de Lourdes,  
1 Av Mgr Théas 65100 Lourdes Tél. : 05 62 42 80 72 Fax : 05 62 42 80 78 Port. 06 42 42 26 98

jeunesse de notre pays. Elle manifeste que cette jeunesse n'est pas sans ressource ni sans capacité d'engagement. Dans une société vieillissante, nous voyons qu'il y a de nouvelles forces pour construire la société de demain.

Mais nous devons aussi entendre les questions de ces jeunes, qui sont bien éloignées des débats des générations précédentes. Nos générations ont connu un certain besoin de s'émanciper d'institutions qu'elles jugeaient trop contraignantes. En retour, les générations nouvelles expriment souvent une sorte de désarroi intérieur. Elles craignent de n'avoir pas reçu par leur éducation les éléments nécessaires à la structuration de leur personnalité. C'est pourquoi, nous ne devons pas trop vite qualifier d'« identitaires » leurs recherches de certitudes et de signes d'appartenance. Il nous faut prendre le temps et les moyens de chercher à répondre à ces attentes nouvelles, en comprenant mieux la culture qui se fait jour, marquée entre autres par internet et par les réseaux sociaux.

Les contraintes du calendrier nous mettent déjà dans la perspective des *JMJ* de 2013. Sans doute devons-nous trouver des moyens originaux pour associer à l'événement des jeunes qui ne pourront pas aller à Rio. Il n'est pas trop tôt pour y penser et je sais que déjà des équipes diocésaines et le Service National se sont mis au travail.

## **2. Un vent de crise.**

La crise européenne que nous traversons n'est pas simplement, comme certains le disent parfois, une crise de la gouvernance qui se résoudrait par des alternances démocratiques, ni une crise de la distribution des revenus dont on sortirait en réduisant quelques salaires scandaleux. C'est véritablement une crise du système. Je l'ai dit ici et ailleurs à plusieurs reprises, et je n'y reviens pas davantage aujourd'hui. Mais puisque nous entrons en campagne électorale, il me paraît juste de le souligner pour tenter de cerner, à partir de là, quelques-uns des risques et des enjeux de cette campagne. La déclaration du Conseil Permanent *Élections : un vote pour quelle société ?* a déjà fourni des éléments de réflexion que je ne fais que compléter.

Le premier risque, qui n'est pas illusoire si nous comprenons ce qui se passe depuis quelques semaines, serait de croire que l'enjeu des élections à venir est de choisir simplement un homme ou une femme, et de se laisser enfermer dans une sorte de comparaison des personnalités. L'opposition à une politique, la contestation des aptitudes de l'un ou l'autre candidat sont légitimes et peuvent contribuer au débat démocratique. Mais en revanche, les agressions sur l'intégrité ou les intentions des personnes débouchent sur la haine et le mépris. Il n'y a pas de démocratie sans un véritable respect des adversaires et un jugement honnête de leurs actes ou de leurs propositions.

Le second risque serait de nourrir l'illusion que, dans la crise actuelle, un programme, si élaboré et si sérieux soit-il, viendra facilement à bout des difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Imaginer cela, c'est compromettre la confiance que l'on doit avoir dans les élus, et les encourager à promettre l'impossible. Nous ne sommes pas dans une situation où quelques faveurs fiscales ou quelques financements exceptionnels pourraient changer durablement la donne économique. Il convient que les

---

CONTACT-PRESSE : Vincent Fauvel, relations médias de la CEF

58, av. de Breteuil, 75007 Paris – [www.eglise.catholique.fr](http://www.eglise.catholique.fr)

Tél. 01 72 36 68 48 Port. 06 42 42 26 98 - [vincent.fauvel@cef.fr](mailto:vincent.fauvel@cef.fr)

Du 4 au 9 novembre 2011 : Assemblée Plénière de la CEF, Sanctuaires Notre Dame de Lourdes, 1 Av Mgr Théas 65100 Lourdes Tél. : 05 62 42 80 72 Fax : 05 62 42 80 78 Port. 06 42 42 26 98

hommes et les femmes politiques affrontent leur mission avec lucidité et franchise, pour que nous puissions espérer sérieusement qu'ils l'accomplissent avec succès. Ce serait mépriser les électeurs que de leur faire croire que tout va s'arranger moyennant quelques corrections à la marge. Celles et ceux qui vont briguer nos suffrages doivent avoir déjà le courage politique de dire clairement les contraintes de l'avenir, et de montrer qu'ils sont résolus à affronter les insatisfactions.

Le troisième risque serait de laisser croire que nous pouvons indéfiniment continuer de vivre à crédit. En accumulant les déficits et le poids de la dette, qui obère les investissements pour l'avenir, on consommera les chances des jeunes générations et on mettra sur leurs épaules un fardeau insupportable. Même si nous savons que la consommation est un des leviers de la croissance, nous ne pouvons pas continuer à laisser dépendre toute l'activité économique d'une énième relance de cette consommation par l'aggravation de la dette publique. Il ne suffit pas d'appeler à de nouveaux modes de vie. Il faut que nous ayons tous le courage de mettre en œuvre ces nouveaux modes de vie et que nous apprenions à donner le signe d'une consommation plus raisonnable et plus équitable. Grâce à Dieu, de nombreuses initiatives d'entrepreneurs commencent à aller en ce sens. Et il est important de rappeler que si la dette publique de la France est très élevée, le taux de l'épargne privée y est aussi particulièrement haut. Ce n'est pas le moindre paradoxe, mais cela signifie que notre pays a des ressources économiques et humaines pour investir de nouveaux chantiers, même si ceux-ci ne sont évidemment pas sans risques.

Enfin, nous voyons que les tentations de repli et de fermeture de l'Europe ne sont pas imaginaires. Non seulement nous sommes tentés de rejeter à la mer (hélas ! il ne s'agit pas seulement d'une image) ceux qui viennent chez nous poussés par la misère, mais nous venons de vérifier que nous pouvons être tentés de laisser certains pays européens sombrer pour sauver notre fragile équilibre. Qu'il existe des mesures nécessaires pour aider au développement des pays pauvres ou pour améliorer la gestion de certains pays d'Europe est une chose. Que la solution soit de fermer nos portes pour préserver notre petite zone de relative prospérité en est une autre. Veillons à ne pas nous laisser entraîner dans la spirale de l'égoïsme, de l'isolationnisme ou de la xénophobie. Comme l'a rappelé récemment avec force le document du Conseil Pontifical *Justice et Paix*, les solutions sont à chercher dans la concertation internationale et la mise en place d'instances de régulation fiables.

### **3. Chrétiens dans ce monde.**

C'est dans ce contexte difficile que nous sommes appelés à témoigner de l'Évangile dans notre société démocratique et notre état laïc. Au cours de l'année écoulée, nous avons vu fleurir des tentatives pour exprimer d'une manière renouvelée le pacte républicain de la laïcité. Peut-être cet exercice aurait-il été plus fécond si les enjeux avaient été clairement exprimés. S'agissait-il d'une meilleure mise en œuvre de la laïcité ou d'une nécessaire adaptation d'un certain nombre de règles publiques à l'émergence de l'islam en France ? En tout cas, la publication par le ministère de l'Intérieur de l'ensemble des textes législatifs et réglementaires qui régissent les rapports de l'État et des cultes devrait aider à cette clarification. En effet, nous savons tous qu'une grande

---

CONTACT-PRESSE : Vincent Fauvel, relations médias de la CEF

58, av. de Breteuil, 75007 Paris – [www.eglise.catholique.fr](http://www.eglise.catholique.fr)

Tél. 01 72 36 68 48 Port. 06 42 42 26 98 - [vincent.fauvel@cef.fr](mailto:vincent.fauvel@cef.fr)

Du 4 au 9 novembre 2011 : Assemblée Plénière de la CEF, Sanctuaires Notre Dame de Lourdes, 1 Av Mgr Théas 65100 Lourdes Tél. : 05 62 42 80 72 Fax : 05 62 42 80 78 Port. 06 42 42 26 98

partie des difficultés rencontrées, qui ne concernent pas seulement l'islam, viennent de ce que beaucoup ignorent les données légales et la jurisprudence qui en a découlé.

Historiquement, les interprétations de la loi de 1905, sous quelque majorité politique que ce soit, ont presque toujours été dans le sens d'une application libérale de la loi, comme l'avaient d'ailleurs souhaité les législateurs les plus écoutés à l'époque. Les derniers arrêts du Conseil d'État en 2011 en sont encore un signe évident. Au contraire, ceux qui contestent cette interprétation ouverte de la loi peuvent être tentés de s'appuyer sur les excès de certains groupes minoritaires, qu'ils soient musulmans, juifs ou chrétiens. Nous constatons d'ailleurs que leurs tentatives de durcir le sens et l'application de la loi de 1905 pour tous reposent sur une illusion largement partagée et profondément ancrée selon laquelle la seule manière de réguler l'exercice des religions est de les marginaliser ou, pour dire les choses crûment, que la société sera en ordre quand les religions seront éteintes.

Répetons-le encore une fois, une lutte efficace contre les comportements fanatiques ne viendra pas d'une exclusion des religions de l'espace public. Elle suppose, au contraire, une meilleure connaissance des religions et un apprentissage pratique de leur coexistence. La déclaration universelle des Droits de l'Homme et ses prolongements ont plus de pertinence que ses défenseurs ne le croient parfois. La liberté de conscience n'est pas seulement une liberté privée, elle suppose une liberté de culte et de manifestation publique de ses croyances dans le respect de l'ordre public. La responsabilité républicaine authentique porte donc sur ce respect de l'ordre public et non sur l'organisation des religions. Quelques-unes de ces questions ont été reprises lors du colloque organisé par la *Conférence des Responsables de Culte en France* au Sénat le 17 octobre dernier.

Mais notre regard ne se limite pas à l'Hexagone et aux Territoires et Départements d'Outre-mer. Nous sommes en communion étroite avec tous les chrétiens dans le monde et plus spécialement avec ceux qui souffrent brimades et persécutions au nom de leur foi. Nous pensons à certains pays musulmans où des chrétiens sont châtiés et lourdement condamnés. Nous pensons à la liberté de changer de religion qui n'est pas universellement reconnue. Nous pensons à nos frères des Églises orientales qui doivent supporter de graves injustices et même des sévices dans certains pays du Moyen-Orient. Nous pensons aux coptes, catholiques et orthodoxes, et à leur inquiétude devant l'évolution de l'Égypte.

Plus largement, notre sympathie pour ce que l'on a appelé le « printemps arabe » et l'avènement d'une certaine démocratie dans plusieurs pays ne doit pas nous aveugler. Nul ne sait ce qui sortira des urnes dans ces pays. Les observateurs occidentaux seront sans doute surpris de voir que la démocratie n'aboutit pas nécessairement à un état laïc et qu'elle peut ouvrir la voie à d'autres solutions. Les résultats des élections en Tunisie sont éclairants. Les récentes déclarations du Président du Conseil de Transition Libyen et la référence à la loi coranique dans la future constitution en est un bon exemple. Il n'est jamais sain de projeter nos critères d'organisation sur d'autres peuples qui n'ont pas la même histoire que nous et il nous faut savoir que la démocratie ne se

limite pas à la possibilité d'exercer le droit de vote. Elle suppose une culture démocratique qui ne s'acquiert pas en quelques semaines.

Quoi qu'il en soit, nous voulons redire à nos frères orientaux que nous ne les oublions pas et que nous suivons attentivement leurs efforts pour rester dans le pays de leurs ancêtres et pour demeurer acteurs d'une histoire dont ils ont souvent été une des composantes les plus actives et les plus éclairées. Quand le danger mortel devient insupportable, nous veillons à ce qu'ils soient accueillis du mieux possible et à ce qu'ils puissent s'intégrer à notre société. Nous croyons aussi que nos efforts pour développer en France des relations civilisées avec les autres religions, et en particulier avec l'islam, peuvent contribuer à changer quelque chose à leur situation dans les pays musulmans. Le vingt-cinquième anniversaire récemment célébré de la rencontre d'Assise a été l'occasion de mettre en lumière la responsabilité partagée des religions dans le service de la Paix. Il a donné lieu à des rencontres entre les religions dans différents diocèses de France. Ce fut l'occasion de manifester publiquement que, contrairement à certaines thèses complaisamment diffusées, les religions ne sont pas nécessairement des causes de violence et de guerre, mais au contraire des artisans de la paix.

Nous sommes aussi en profonde communion avec nos frères d'Afrique. Le Bénin vient de fêter le 150<sup>e</sup> anniversaire de son évangélisation auquel le cardinal Barbarin et moi-même avons participé. Le Bénin va recevoir bientôt le Pape Benoît XVI pour la promulgation de l'Exhortation Apostolique consécutive à la deuxième session du synode des évêques pour l'Afrique. Mais nous pensons aussi à nos frères de la République démocratique du Congo en pleine période électorale à haut risque et à ceux des pays de la Corne de l'Afrique et aux populations confrontées à la famine et à des violences endémiques.

#### **4. Notre assemblée.**

Les quelques jours que nous allons vivre ensemble vont être l'occasion d'un grand travail de mise à jour. Plusieurs groupes de travail et commissions ou conseils vont faire le point de leurs dossiers, notamment le groupe *Environnement et Écologie* et le groupe *Rassemblements dominicains*. Nous aurons aussi des informations sur différents sujets, en particulier avec les représentants de la CORREF et sur l'évolution de la rédaction des statuts de l'Enseignement Catholique.

Notre assemblée sera aussi fort occupée par des votes nombreux puisque un certain nombre de présidences de commissions ou de conseils sont à pourvoir. Nous allons fournir les informations nécessaires avant ces élections. D'ores et déjà, vous avez reçu un tableau complet des élections à réaliser. Comme vous le savez, cette assemblée d'automne est aussi l'assemblée générale de notre association au cours de laquelle nous votons le budget. Comme je vous l'ai dit il y a quelques instants, il me semble bon que nous soyons capables d'appliquer une maîtrise des dépenses qui corresponde à nos revenus et, peut-être, même si le pire n'est jamais sûr, à une baisse de ces revenus.

Nous aurons aussi à élire les membres que nous proposerons pour la session ordinaire du Synode des évêques sur la nouvelle évangélisation à l'automne 2012. Avant

---

CONTACT-PRESSE : Vincent Fauvel, relations médias de la CEF

58, av. de Breteuil, 75007 Paris – [www.eglise.catholique.fr](http://www.eglise.catholique.fr)

Tél. 01 72 36 68 48 Port. 06 42 42 26 98 - [vincent.fauvel@cef.fr](mailto:vincent.fauvel@cef.fr)

Du 4 au 9 novembre 2011 : Assemblée Plénière de la CEF, Sanctuaires Notre Dame de Lourdes, 1 Av Mgr Théas 65100 Lourdes Tél. : 05 62 42 80 72 Fax : 05 62 42 80 78 Port. 06 42 42 26 98



de procéder à cette élection, nous vous rendrons compte de la synthèse nationale de nos réponses et je pense que Mgr Carré, qui vient d'être nommé par le Pape Secrétaire spécial du Synode, pourra nous parler un peu du travail du Conseil pontifical dédié à la Nouvelle Évangélisation dont il est membre. La préoccupation du Saint Père qui s'est traduite par la création de ce Conseil rejoint évidemment un certain nombre des questions auxquelles nous confronte chaque jour notre situation pastorale. Le recueil des initiatives que nous avons élaboré l'an dernier en est un bon témoignage. Le terrain de la nouvelle évangélisation, c'est chacun de nos diocèses. Chacun de nous est concerné.

C'est dans ce mouvement de la nouvelle évangélisation que nous recevons le *Motu Proprio* **Porta fidei** et l'annonce de l'année de la foi à laquelle nous invite le Pape pour l'année 2012-2013. Nous nous réjouissons que l'annonce précoce de cette initiative nous permette de préparer dans nos diocèses la célébration du cinquantième anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II et le vingtième anniversaire de la publication du Catéchisme de l'Église Catholique et qu'elle place cette commémoration sous le signe de la foi. La volonté explicite du Pape de joindre ces quatre événements : le synode pour la nouvelle évangélisation, l'anniversaire de l'ouverture du Concile, celui de la publication du Catéchisme et l'année de la foi s'inscrit évidemment dans le droit fil des démarches de Paul VI et de Jean-Paul II qui, l'un et l'autre, ont toujours lié la mise en œuvre du Concile à un renouveau de la foi, et le renouveau de la foi à la mise en œuvre du Concile.

Ce trop large tour d'horizon ouvre un temps de débat sur l'actualité par lequel nous allons commencer nos travaux.

Je vous remercie.